



Vigne

Avertissement No 09 – 25 juin 2014

- Degrés-jours et développement.
- Maladies observées et actions de prévention.
- Prévention durant la floraison, oui mais...
- Résistance.
- Qu'est-ce qu'on observe?
- Maladies : quand traiter?
- Insectes : phylloxéra, scarabée japonais et scarabée du rosier.
- Carence en magnésium.
- Analyses foliaires et de pétioles.
- Jeunes et nouvelles plantations.
- Traitements herbicides.
- Références.

DEGRÉS-JOURS ET DÉVELOPPEMENT

Stades phénologiques observés selon l'échelle de Lorenz (EL)



15 : Allongement de l'inflorescence



17 : Boutons floraux séparés



19-21 : Début à 25 % floraison



23 : 50 % floraison



25 : 80 % floraison



27 : Nouaison

Degrés-jours (°C) en base 10 accumulés du 1^{er} mars au 24 juin 2014 en moyenne selon les régions

Région	Moyenne 1 ^{er} mars au 24 juin	Gains de la dernière semaine	Stades phénologiques observés au champ Frontenac/Vidal/ Vandal-Cliche/Marquette
Bas-Saint-Laurent : Trois-Pistoles	159,5	45,2	ND/ND/ND/ND
Capitale-Nationale : Cap-Tourmente, Château-Richer et Saint-François (I.O.)	238,7	53,3	21/15/17-19/17 (24 juin)
Centre-du-Québec : Saint-Wenceslas et Tingwick	306,1	48,9	ND/ND/ND/ND
Chaudière-Appalaches : Saint-Flavien et Scott	266,8	45,6	15/ND/ND/15 (18 juin)
Estrie : Lennoxville, Magog et Richmond	289,1	42,1	23/23/23/23 (19 juin)
Lanaudière : Barrage Saint-Didace et Joliette	288,5	47,4	21/ND/ND/ND (18 juin)
Laurentides : La Macaza, Mirabel et Oka	290,7	46,7	25-27/19-21/25/25-27 (23 juin)
Mauricie : Charrette, Louiseville et Saint-Alexis-des-Monts	299,7	50,5	21/ND/ND/17-19 (18 juin)
Montérégie-Est : Barrage Choinière, Brome, Frelighsburg, Marieville, Saint-Hyacinthe et Verchères	320,7	50,1	21/17/ND/17 (19 juin)
Montérégie-Ouest : Coteau-du-Lac, Hemmingford, L'Acadie, Saint-Bernard-de-Lacolle et Sainte-Clothilde	333,1	54,1	ND/ND/ND/ND
Outaouais : Chénéville, Luskville et Montebello	298,0	49,7	ND/ND/ND/ND
Saguenay–Lac-Saint-Jean : Lac-Sainte-Croix	230,5	45,6	ND/ND/ND/ND

Données provenant d'Agrométéo

ND : donnée non disponible

MALADIES OBSERVÉES ET ACTIONS DE PRÉVENTION

Une bonne aération, par une taille adéquate sur le rang et du désherbage au sol, défavorise les maladies qui prospèrent en conditions humides et peut vous faire épargner des applications de pesticides.

Les principales maladies de la vigne ([anthracnose](#), [excoriose](#), [mildiou](#) et [pourriture noire](#)) sont actuellement présentes à différentes intensités dans les vignobles dépistés. **Les traitements fongiques préventifs avant les périodes de pluie sont très importants**, surtout si vous avez des cépages sensibles et des antécédents de maladies dans vos vignobles.

Les prochains traitements fongiques à faire, en protection de préférence, devront l'être avant la pluie en priorisant l'application de produits peu nocifs pour les auxiliaires et les cépages les plus sensibles. Ne pas attendre le retour du beau temps pour intervenir!

Plusieurs références peuvent vous guider dans vos choix de fongicides à appliquer :

- [Guide des traitements phytosanitaires pour la vigne](#)
- [Avertissement No 05](#) du 30 mai 2013
- [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec](#)
- [Guide d'identification des principales maladies de la vigne](#)
- Les bulletins d'information [No 03](#) du 20 avril 2007 et [No 01](#) du 13 mai 2008.

PRÉVENTION DURANT LA FLORAISON, OUI MAIS...

Le stade de la floraison en est un où les traitements fongiques protectants appliqués en prévention sont de mise pour la majorité des maladies, si on veut obtenir une récolte de qualité.

Ce stade est un moment « propice » pour que les vignes « attrapent » plusieurs maladies dont les symptômes ne seront visibles que plus tard en saison. Il sera alors trop tard pour des traitements préventifs, puisque la maladie se sera « installée ». Il est donc important de travailler en prévention. Selon les conditions météo, certaines maladies seront plus à risques que d'autres :

- Pourriture grise = Température entre 8 et 32 °C avec un optimum entre 16 et 26, pluie et forte pluie, temps couvert, humidité > 90 %
- Blanc = Température entre 6 et 32 °C, optimum entre 20 et 28, humidité relative élevée mais pas de pluie, temps couvert
- Mildiou = Température entre 8 et 30 °C avec un optimum entre 22 et 26, forte pluie, forte rosée et brume persistante
- Pourriture noire = Température entre 8 et 32 °C avec un optimum entre 20 et 28, pluie et forte pluie
- Anthracnose = Température entre 10 et 35 °C avec un optimum entre 20 et 26, pluie et forte pluie

La conduite des vignes (tailler et attacher) est à vérifier régulièrement afin de maintenir une bonne aération des plants, ce qui diminuera l'humidité (condition favorable au développement de plusieurs maladies).

Attention! En temps de **floraison**, il est important de continuer à **protéger les vignes**, principalement **contre les maladies**. Par contre, si possible, les traitements insecticides sont reportés après la floraison afin de protéger les travailleurs « bon marché » que sont les différents auxiliaires (insectes, acariens et parasitoïdes) qui sont à l'œuvre dans vos vignobles.

Afin de vous aider à faire des choix « plus doux », veuillez consulter les tableaux [Compatibilité des pesticides homologués avec les auxiliaires - Fongicides et Insecticides](#). Seuls les produits pour lesquels de l'information est disponible figurent aux tableaux. Plusieurs produits nouvellement homologués ne s'y retrouvent pas. Vous pouvez aussi consulter des tableaux sur le seuil de tolérance de l'abeille aux pesticides à la fin du [bulletin d'information No 01](#) du réseau Ordre général du 21 mai 2014 : Protégeons les abeilles des pesticides.

RÉSISTANCE

Plusieurs fongicides utilisés dans les programmes pour la protection de la vigne présentent des risques élevés pour le développement de la résistance. Consultez à ce sujet l'information présentée à la page 3 de l'[avertissement No 07](#) du 12 juin 2014.

QU'EST-CE QU'ON OBSERVE?

Référez-vous aux pages 3 et 4 de l'[avertissement No 03](#) du 21 mai 2014 pour connaître les observations à faire pour le dépistage de plusieurs maladies de la vigne ([anthracnose](#), [blanc](#), [excoriose](#) et [mildiou](#)) que vous pourriez rencontrer dès maintenant ou un peu plus tard.

Pour plus de renseignements, consultez le document [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec](#) et le [Guide d'identification des principales maladies de la vigne](#).

MALADIES : QUAND TRAITER?

Consultez la page 3 de l'[avertissement No 07](#) du 12 juin 2014 pour connaître les différents moments auxquels vous pouvez traiter vos vignes contre les maladies suivantes : [anthracnose](#), [blanc](#), [excoriose](#) et [mildiou](#).

Pour connaître les moments propices de traitements contre les pourritures noire et grise, référez-vous aux pages 3 et 4 de l'[avertissement No 08](#) du 19 juin 2014.

INSECTES

Phylloxéra

Dans la majorité des régions, sauf celles plus fraîches que le secteur de Québec, les premières galles de phylloxéra sont ouvertes ou sur le point de l'être (estimé au 29 juin pour la région de la Capitale-Nationale, selon le modèle mathématique présent dans CIPRA). Pour les vignobles aux prises avec le phylloxéra, le dépistage et l'observation sont de mise afin de juger de la nécessité de traiter avec un insecticide et de cibler ainsi le bon moment pour intervenir. Pour diminuer le plus possible les interventions futures, les larves de la première génération de la saison devraient être détruites par votre traitement.

Référez-vous aux pages 4 et 5 de l'[avertissement No 08](#) du 19 juin 2014 pour un rappel concernant cet insecte.

Scarabée japonais

Pour plus d'information sur les pièges disponibles et la méthode de dépistage, consultez la page 7 de l'[avertissement No 05](#) du 4 juin 2014.

Scarabée du rosier

Les premiers scarabées du rosier et leurs dommages ont été aperçus dans la majorité des régions. Il vaut mieux intervenir tôt que d'être aux prises avec une infestation et ne plus avoir de feuilles ni de fleurs dans certains secteurs du vignoble. Consultez la page 7 de l'[avertissement No 05](#) du 4 juin 2014 et le [bulletin d'information No 06](#) du 30 mai 2013 pour obtenir de l'information sur la technique de dépistage mise en place par l'université de l'Ohio ainsi que pour avoir un survol des différentes méthodes de lutte possibles.

CARENCE EN MAGNÉSIUM



Des observations de carence en magnésium (Mg) continuent à être rapportées, principalement sur le cépage Frontenac, dans plusieurs régions. Consultez la page 6 de l'[avertissement No 08](#) du 19 juin 2014 pour connaître les options possibles à ce moment-ci. De plus, au début de juillet, la stratégie suivante de trois traitements (voir le tableau à la page), développée en Ontario, pourra être appliquée.

Les analyses foliaires et des pétioles (voir section suivante, à faire au moment de la floraison ou 70 à 100 jours après la floraison) sont un excellent moyen pour détecter la carence en magnésium et pour vérifier le rapport K/Mg (un excès de potassium peut favoriser une carence en magnésium). Idéalement, les prélèvements sont faits au même moment et sur les mêmes plants d'année en année.

Même si cette carence n'affecte pas le rendement, une carence en magnésium persistante réduit la formation de la chlorophylle, des sucres et des protéines et peut aussi provoquer la chute prématurée des fruits.

Moment	Produit	Dose	Notes
Trois pulvérisations à intervalles de 10 jours, à compter de juillet	Sulfate de magnésium (sels d'Epsom)	20 kg/1 000 l d'eau	Pulvériser pratiquement jusqu'au point de ruissellement. Ne pas dépasser une concentration de 40 kg/1 000 l d'eau.
	Formulations liquides, y compris les chélates	Consulter l'étiquette	Peut être compatible avec certains pesticides. Consulter l'étiquette.

La pulvérisation d'une bouillie de pesticides additionnée de sulfate de magnésium peut causer de la phytotoxicité sur les fruits ou le feuillage. Il faut donc épandre le sulfate de magnésium séparément. Consultez les étiquettes des produits pour connaître la compatibilité des chélates de magnésium et des pesticides. Utiliser les chélates recommandés pour les pulvérisations foliaires.

ANALYSES FOLIAIRES ET DE PÉTIOLLES

Pour un rappel, consultez, au besoin, l'information présentée aux pages 6 et 7 de l'[avertissement No 08](#) du 19 juin 2014.

JEUNES ET NOUVELLES PLANTATIONS

Relire au besoin l'information présentée aux pages 7 et 8 de l'[avertissement No 07](#) du 12 juin 2014.

TRAITEMENT DES MAUVAISES HERBES

Les pluies et la chaleur des derniers jours ont grandement favorisé la croissance des mauvaises herbes, tout comme celle de la vigne. Le contrôle des mauvaises herbes est important en viticulture, car il permet une bonne aération des plants et, par le fait même, aide à contrôler les maladies qui se développent rapidement dans des conditions d'humidité élevée.

DOCUMENTS ET RÉFÉRENCES

- [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec](#).
- Bulletin d'information sur le [Gel printanier et méthodes de protection](#).
- Bulletin d'information sur les [Dommages de gel hivernal sur les vignes : comment les reconnaître, les comprendre, ajuster ses pratiques et prévenir d'autres dommages](#).
- [Guide d'identification des principales maladies de la vigne](#).
- [SAGE pesticides](#) : information sur les produits homologués dans la vigne, sur les délais de réentrée et ceux avant la récolte, sur les indices de risque sur la santé (IRS) et l'environnement (IRE), etc.
- Bulletin d'information « [Spécial phytoprotection bio](#) » du 11 juin 2014.
- Mise à jour 2014 du [Guide des traitements phytosanitaires pour la vigne](#).
- [IRIS phytoprotection](#) : Pour une aide au diagnostic des problématiques rencontrées : maladies, insectes, phytotoxicité et autres (inscription gratuite).
- [Méthodes de protection des cultures contre le gel](#).
- [Irrigation des fraisiers pour les protéger contre le gel : techniques efficaces](#).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE
KARINE BERGERON, agronome – Avertisseuse
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ
Téléphone : 450 347-8341, poste 4282
Courriel : karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 09 – Vigne – 25 juin 2014